

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2025/014

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 038-213804156-20250516-DEL\_2025\_014-DE



Séance du 16 mai 2025

Nombre de conseillers : 15

L'an deux mille vingt-cinq  
le 16 mai

En exercice : 15

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur  
Aurélien BLANC, Maire.

Présents : 15

Votants : 15

Date de la convocation : 12 mai 2025

**OBJET :**

Aide à la boulangerie –  
travaux d'installation

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland  
SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Jean-Pierre HENICKE, Emilie  
JACQUIER, Christian SOUILLET DESERT, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie  
OGER, Cléo MOIROUD, Chantal LOMETTI.

A DONNE POUVOIR : Marie-Claude JEANDEAUD à Aurélien BLANC

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'état des lieux de la  
boulangerie suite au départ des boulangers a été effectué et qu'il est nécessaire  
d'effectuer quelques réparations ainsi que d'entreprendre des travaux de  
rafraichissement dans l'appartement.

La réalisation de ces travaux sera laissée à la charge du locataire qui a dû s'y installer  
rapidement.

Aussi, afin de compenser les dépenses occasionnées, le maire propose de l'exonérer  
du paiement de deux mois de loyer, ceux de mai et juin. Le loyer mensuel étant de  
664,27 €, le montant total de l'aide sera de 1 328.54 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'exonérer  
Monsieur Anthony ROUSSET, gérant de la boulangerie du village, du loyer des mois  
de mai et juin 2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 17 mai 2025

Le maire, Aurélien BLANC.